

ORLY

NKM lance une commission sur l'avenir de l'aéroport

Un deuxième pavé dans la mare ? Mardi soir, le ministre du Développement durable et des Transports, Nathalie Kosciusko-Morizet, a annoncé aux membres du comité départemental de l'UMP qu'elle lancerait en septembre une commission sur l'avenir de l'aéroport d'Orly. Cette initiative de la maire de Longjumeau fait suite à une récente proposition de loi du député UMP du Val-de-Marne, Didier Gonzales. Un texte relatif à la desserte aérienne du Grand Paris qui a fait couler beaucoup d'encre puisque le parlementaire (appuyé par 60 collègues) y plaide notamment pour « la délocalisation des plates-formes les plus insérées dans un tissu urbain dense, comme celle d'Orly ».

Une proposition qui menacerait des milliers d'emplois en Essonne

L'objectif principal des partisans du déménagement : en finir avec les nuisances sonores et la pollution subies par les riverains. Parmi les signataires de la proposition de loi, on retrouvait déjà un certain Guy Malherbe, le suppléant à l'Assemblée nationale de... NKM. La levée de boucliers qui avait suivi avait été proportionnelle à la taille de ce premier pavé jeté dans la mare. A gauche, et dans une moindre mesure à droite, beaucoup d'élus ont dénoncé une proposition qui, si elle

aboutissait, menacerait des milliers d'emplois en Essonne. Un débat qui, toujours selon ces élus, fragilise dès maintenant le développement du pôle économique en n'incitant pas les investisseurs à parier sur un secteur peut-être privé à terme de son aéroport. En lançant une commission avec le ministre chargé du Grand Paris, NKM veut « examiner tous les scénarios possibles » et mettre à plat toutes les problématiques (environnementales, économiques, nuisances...). De là à envisager officiellement un déménagement de la plate-forme, il y a un pas... que la ministre ne franchit pas. « Il est trop tôt pour évoquer cela et je ne suis pas convaincue par

toutes les suggestions (NDLR : de la proposition de loi), mais il est sûr que Didier Gonzales a pris la position historique », confiait récemment en privé la ministre. La création de cette commission divise localement. Il y a ceux qui ne veulent pas fermer Orly mais qui sont pour le débat. « Orly est un pôle économique majeur, une source d'emplois, mais aussi de nuisances, estime François Durovray, conseiller régional UMP de Montgeron. Il ne faut nier ni l'un ni l'autre. C'est bien que l'Etat réunisse tous les acteurs et entende un maximum d'idées. Pourquoi, par exemple, ne pas étendre le couvre-feu d'une heure ? Et transférer le parc des Expositions de la

porte de Versailles à côté de l'aéroport vu qu'il y a encore de la place ? » Mais pour beaucoup, à l'image du patron PS du département Jérôme Guedj, cette annonce ministérielle « contribue à envoyer des signaux désastreux », notamment aux investisseurs. « Cette démarche n'est pas cohérente, appuie Francis Chouat, président PS de l'agence pour l'économie en Essonne. L'Etat ne peut pas d'un côté lancer avec les collectivités locales des projets pour renforcer la desserte du secteur (prolongement de la ligne 14 du métro, création d'une interconnexion TGV...) et de l'autre ne pas exclure catégoriquement la délocalisation de l'aéroport. »

GREGORY PLOUVIER AVEC FLORENCE MERÉO

Le rétropédalage de deux députés UMP

Début juin, trois députés UMP de l'Essonne avaient apporté leur soutien à la proposition de loi de leur collègue du Val-de-Marne Didier Gonzales, qui évoquait notamment le déménagement de l'aéroport d'Orly. Deux d'entre eux — Françoise Briand (Viry) et Pierre Lasbordes (Gif-sur-Yvette) — ont opéré un rapide rétropédalage devant le tollé suscité par ce texte. Elue d'une circonscription qui borde l'aéroport, Françoise Briand avait dû essuyer les piques d'élus du secteur comme Laurence Spicher-Bernier, la maire UMP de Savigny-sur-Orge. François Garcia, le maire PS d'Athis-Mons, avait aussi dénoncé une position « allant à l'encontre de toute

considération économique pour nos territoires ». Finalement, Françoise Briand a retiré son nom de la proposition de loi. « Didier Gonzales m'avait parlé d'une réflexion sur la desserte aérienne et pas d'une délocalisation d'Orly, se justifie-t-elle. Cette dernière n'était qu'une hypothèse parmi d'autres évoquée dans un des alinéas de l'article 3. Mon collègue a préféré axer sur ce point. Il faut dire que sa circonscription est plus impactée par les nuisances aériennes. Pour moi, cet aéroport a toute sa place dans le territoire francilien et le département en a besoin pour son développement économique. » Position partagée par Pierre Lasbordes. « Le dossier a pris une

telle ampleur et il y a eu un tel acharnement médiatique que l'objectif initial n'était plus respecté, souligne-t-il. Je n'avais pas signé pour une délocalisation mais pour une réflexion. » Malgré la polémique, Françoise Briand se réjouit. « Nous voulions qu'il y ait un débat autour de l'impact du Grand Paris sur les aéroports d'Ile-de-France. La fréquence des vols augmentera-t-elle ? Le couvre-feu sera-t-il maintenu ? Quelle qualité de vie pour les populations ? Jusqu'à présent ces questions n'avaient pas été intégrées. Avec l'annonce de Nathalie Kosciusko-Morizet, nous avons obtenu ce que nous voulions. »

MARIE D'ORNELLAS ET F.M.

FAITS DIVERS

IGNY

Un mort sur les voies du RER C

Une personne est décédée lors d'un accident de voyageur, mercredi soir vers 18 heures, sur les voies de la ligne du RER C entre Bièvres et Igny. L'accident a eu lieu au moment où un train entrainé en gare d'Igny. Les pompiers sont intervenus rapidement, mais le trafic a quand même été interrompu pendant près de deux heures. Le train impliqué dans l'accident a été immobilisé. Des contrôleurs étant présents à bord, les passagers ont pu être informés au fur et à mesure des événements. Une enquête est en cours pour préciser s'il s'agissait d'un suicide ou non.

VIVRE EN ESSONNE

BREUILLET

La ville décroche un trèfle

Une ville à la fois fleurie et respectueuse de l'environnement. Le conseil général de l'Essonne vient d'attribuer à Breuillet le trophée Fleur verte. Créé en 2007, ce prix récompense les communes qui ont initié une démarche de développement durable dans la gestion et l'entretien de leurs espaces publics. Il est décerné pour une durée de quatre ans. En 2010, la municipalité avait déjà reçu le 3^e prix du concours départemental de fleurissement.

SÉNATORIALES

Le Parti de gauche prêt à lancer sa liste

La réponse des mélenchonistes ne s'est pas fait attendre. Evincé de la nouvelle liste de la gauche unie aux sénatoriales dévoilée mardi, le Parti de gauche (PG) devrait confirmer, lundi, son intention de monter sa propre liste en septembre. Le parti de Jean-Luc Mélenchon s'appuiera sur la sénatrice sortante du PG, l'ex-maire de la commune de Vert-le-Petit, Marie-Agnès Labarre. Jusqu'à mardi, l'élue espérait récupérer la deuxième place (obligatoirement féminine) réservée alors au Front de gauche (alliance des mélenchonistes et des communistes). Mais en échangeant avec le PS cette deuxième place contre la troisième afin de relancer leur sénateur sortant Bernard Vera, le PC a contribué à modifier la donne. Et suscité la colère de ses partenaires. Le PG discuterait avec d'autres personnalités de gauche, comme Paul Loidant (ex-maire chevenementiste des Ulis), afin de monter une liste. « Ce ne serait pas de nature à créer les conditions de mobilisation pour la présidentielle (NDLR : où le PC soutient Mélenchon) », avertit Philippe Camo, responsable du PC en Essonne. Quant à Michel Berson (PS), lui aussi éjecté de la nouvelle liste, il continue à réfléchir à l'idée de présenter une candidature dissidente. « Je constate en voyant l'attitude du Parti de gauche que la liste officielle ne rassemble pas », lance-t-il.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Des gîtes pour chauves-souris !



Non, ce ne sont pas des poubelles attachées aux arbres. Non, ce n'est pas une installation

d'art contemporain. Si en vous promenant dans le parc du Perray, dans la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, vous apercevez d'étranges boîtes cylindriques noires accrochées à mi-hauteur sur le tronc de certains arbres, sachez que vous avez devant vous un... gîte pour chauves-souris. Il y en a dix disséminés un peu partout en bordure de route. L'opération a coûté en tout près de 2 500 €. Le Syndicat mixte de la vallée de l'Orge aval (Sivoa) a lancé l'an passé une grande étude pour savoir si ces animaux étaient présents sur le site. « On dispose de cinq espèces différentes, assure-t-on au sein du Sivoa. Ce qui prouve qu'il n'y a pas trop de nuisances lumineuses dans le parc du Perray. »

Mais pour augmenter un peu la densité des chiroptères, et en l'absence de grange, ou de pont pour qu'ils nichent facilement, le syndicat a décidé d'installer récemment ces dix

gîtes. Ils peuvent accueillir, chacun, entre une dizaine et une trentaine de chauves-souris. « En plus, ces animaux mangent près de 700 moustiques par nuit, avancent les spécialistes du Sivoa. Dans cette zone qui a connu

une prolifération d'insectes à certaines périodes, les chauves-souris représentent un très bon régulateur naturel. » A terme, pour permettre à ces animaux de trouver davantage de refuges naturels, le Sivoa projette de

laisser quelques arbres creux dans le parc du Perray. Et à la rentrée scolaire, des panneaux pédagogiques seront installés à proximité des gîtes, afin d'expliquer leur intérêt à la population.

FLORIAN LOISY



Le Syndicat mixte de la vallée de l'Orge a installé dix cylindres noirs dans le parc du Perray qui peuvent accueillir, chacun, une trentaine de chauves-souris. Objectif : protéger l'espèce et limiter la prolifération des insectes dans la zone.

(DR)